

ANALYSE DES MOYENS D'EXISTENCE DES MENAGES | TERRITOIRES DE KALÉMIE ET DE NYUNZU, TANGANYIKA (ZONE CD-03)

Février 2023 | République Démocratique du Congo

CONTEXTE & OBJECTIFS

La RDC est confrontée à une crise humanitaire complexe, qui affecte 24.5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3+) entre janvier et juin 2023 selon les projections de la 21ème analyse IPC¹. Dans ce contexte, il est essentiel que les acteurs humanitaires disposent d'une connaissance approfondie de l'économie des ménages et de leur accès à l'alimentation, non seulement pour orienter la programmation humanitaire, mais aussi pour assurer l'impact des projets mis en œuvre sur le terrain. Or, à la fin de l'année 2022; seules quelques-unes des 34 zones de moyens d'existence identifiées en RDC² avaient fait l'objet d'une évaluation de référence basée sur la méthodologie HEA (*Household Economic Analysis / Analyse Économique des Ménages*), permettant d'obtenir une compréhension approfondie de l'économie des ménages, y compris dans des zones de crise prolongée ou prioritaires dans le cadre de la réponse humanitaire. Face à ce constat et suite aux recommandations du Comité Technique HEA réunissant notamment FEWS NET, le Cluster Sécurité Alimentaire et Save the Children, REACH a réalisé une évaluation de référence dans la partie nord-est de la zone de moyens d'existence CD-03 (zone *Savane surplus de maïs*), dans les territoires de Kalémie et de Nyunzu, Tanganyika³.

MESSAGES CLÉS

- La **situation de la sécurité alimentaire** dans les territoires étudiés était considérée comme **inférieure à la normale** au cours des cinq années ayant précédé l'évaluation, avec une production faible et la survenue de chocs comme des déplacements de masse et des maladies des cultures ([page 4](#)).
- Un critère de richesse est apparu comme saillant lors des entretiens communautaires et auprès de ménages : la **taille des surfaces cultivées** était étroitement liée à la situation socio-économique des ménages ([page 5](#)).
- Des **différences fondamentales entre les schémas de moyens d'existence des ménages pauvres et plus aisés** ont été mises en évidence, en particulier en ce qui concerne les sources de nourriture ([page 7](#)) et de revenus ([page 8](#)), et les types de dépenses effectuées ([page 11](#)).

Carte 1 : Zone couverte par l'étude



APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Une approche qualitative a été employée pour cette évaluation, en ligne avec la méthodologie développée par Save the Children et le *Food Economy Group* et recommandée par FEWS NET. Les données ont été collectées à partir de questionnaires semi-structurés, administrés auprès d'informateurs clés et de groupes de discussion communautaires (GDC) au niveau des territoires et de villages "typiques" de la zone étudiée. Il faut noter que ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population, mais qu'elles donnent des indications sur les caractéristiques et les comportements des ménages de la zone. L'objectif ayant été d'obtenir des informations approfondies et détaillées sur les stratégies de subsistance des ménages de la zone. Les participants aux entretiens et aux GDC ont été sélectionnés sur la base de leur niveau de connaissance, leur rôle au sein de la communauté et / ou leurs caractéristiques socio-économiques, et non sur la base d'une méthodologie probabiliste. Bien que les données collectées soient quantitatives, elles ont été analysées avec une méthodologie qualitative afin de mettre en évidence les tendances, les différences et les similitudes entre les groupes socio-économiques. Pour plus d'informations sur l'approche, voir "NOTE METHODOLOGIQUE" page 12 ou consulter les [Termes de référence de l'étude](#).

DESCRIPTION DE LA ZONE

Topographie & Climat

La zone de moyens d'existence *Savane surplus de maïs* (CD-03) s'étend sur un vaste espace couvrant une grande partie des provinces du Tanganyika et du Haut-Lomami et le nord des provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, et comprenant la plupart des plaines fluviales et des savanes du Katanga. Elle est composée d'une portion ou de la totalité de quinze territoires : Kabalo, Kalémie, Kongolo, Moba, Manono, Nyunzu (Tanganyika), Bukama, Kamina, Kaniama, Kabongo, Malemba-Nkulu (Haut-Lomami), Kasenga, Mitwaba, Pweto, Kasenga (Haut-Katanga), et Lubudi (Lualaba). Compte tenu de l'étendue de la zone, seuls deux territoires ont été couverts dans le cadre de cette évaluation, les territoires de Kalémie et Nyunzu.

Les territoires de Kalémie et Nyunzu sont dominés par des espaces savaniques parsemés d'arbustes ou de forêts clairsemées (savanes herbeuses et boiseuses), avec un sol argilo-sablonneux relativement fertile. Les précipitations annuelles varient entre 800 et 1200 millimètres², et se produisent majoritairement pendant les saisons des pluies, qui s'étendent de février à mai, puis de septembre à novembre, tandis que les mois de janvier, juin et juillet sont typiquement marqués par des sécheresses importantes.

Les bordures des différentes rivières (Lukuga, Nyemba, Rugumba, Lubuye, Lwizi) constituent généralement les sols les plus fertiles, et sont particulièrement propices à la production de différentes cultures vivrières. Enfin, la zone comprend quelques gisements de minéraux localisés, notamment d'or et de coltan, qui constituent une source de revenus dans les zones concernées.

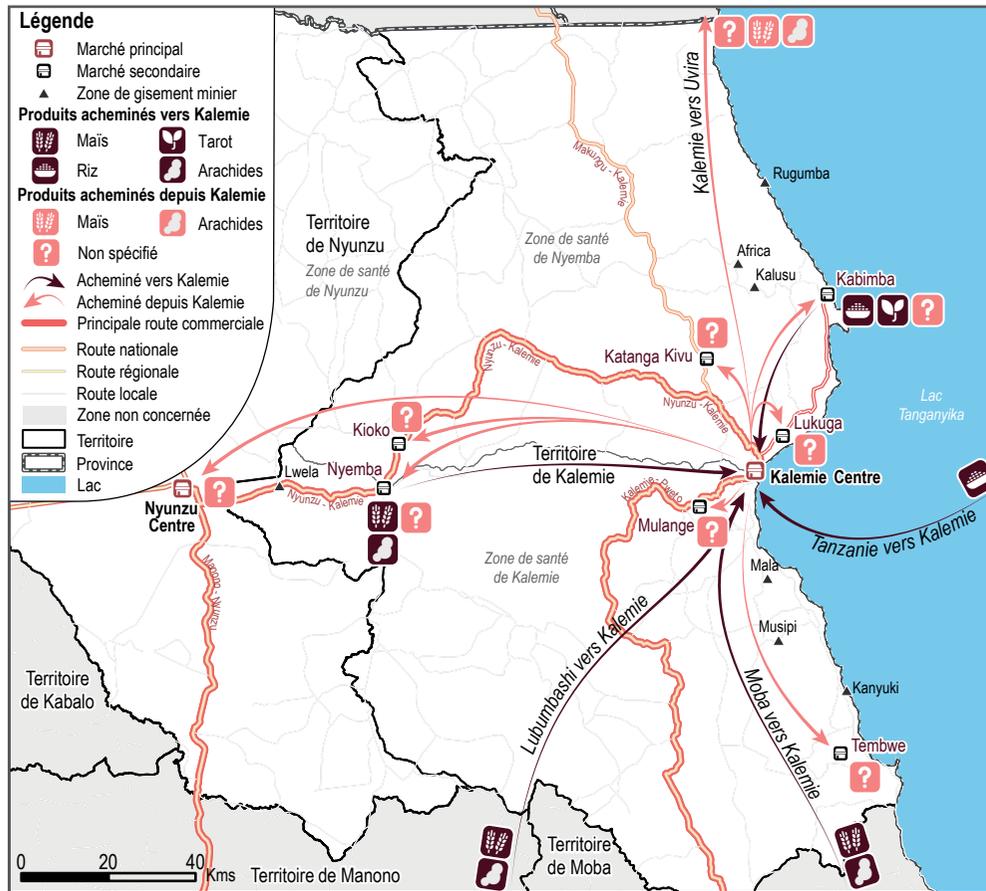
Activités économiques

La majorité des ménages de Kalémie et Nyunzu pratique l'agriculture, qui a été rapportée comme étant l'activité principale dans la totalité des villages visités. Cependant, les surfaces cultivées sont généralement de taille limitée, avec une moyenne inférieure à un hectare : les résultats des entretiens auprès des ménages ont montré que seuls les ménages les plus aisés avaient accès à des surfaces plus importantes, soit moins de 10% de la population³. Le climat local et la faible densité de population (11 habitants / km² en moyenne) sont particulièrement adaptés à l'agriculture, en particulier à l'agriculture pluviale de subsistance. D'ailleurs, les pratiques agricoles de la zone sont presque entièrement basées sur le travail manuel, avec un usage de traction animale ou mécanique très minoritaire. Les cultures vivrières principales sont les tubercules (majoritairement le manioc, mais aussi dans une moindre mesure la patate douce), le maïs, les haricots, les arachides, les cultures maraichères (tomates, aubergines, amarantes et oignons), ainsi que – dans le territoire de Nyunzu – le riz, le niébé et le soja. Les cultures de rentes sont minoritaires, et concernent seulement certaines zones localisées et une minorité de ménage. La plupart des cultures sont produites sur deux saisons, avec des récoltes en décembre et janvier pour la saison A, et en juin pour la saison B⁴, à l'exception du manioc qui est récolté tout au long de l'année.

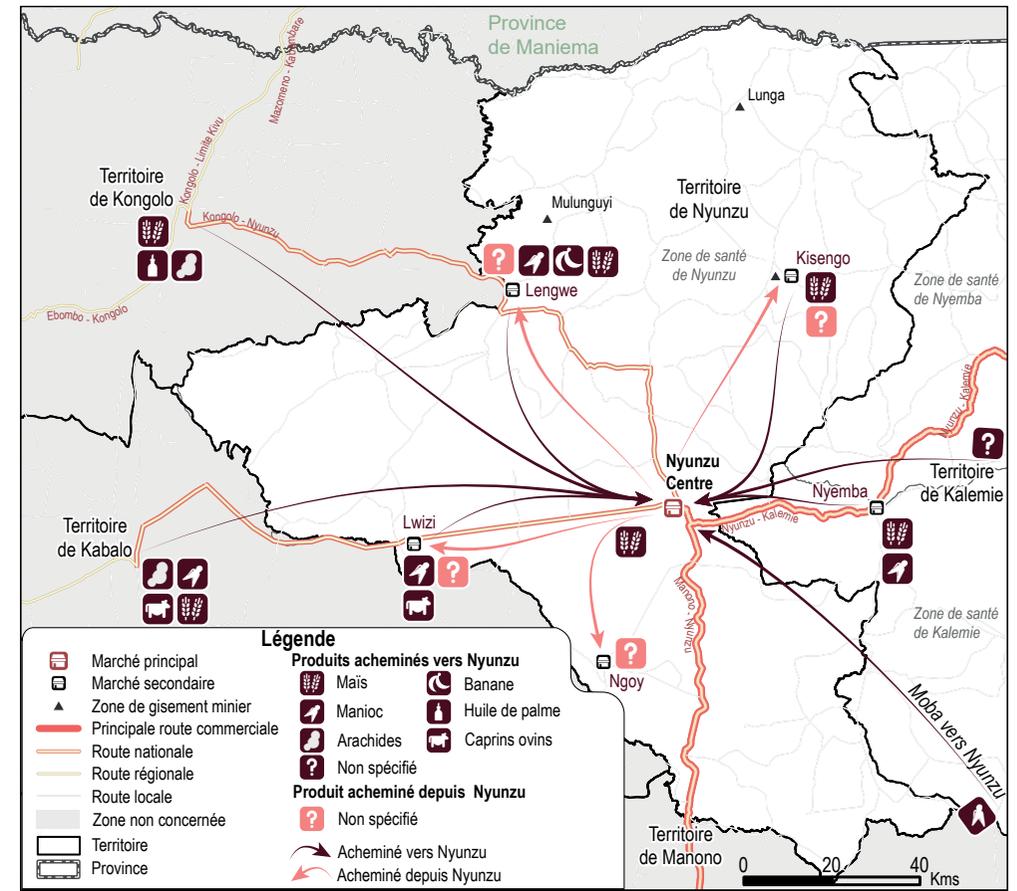
L'élevage de bétail, le plus souvent de petits ruminants (caprins ou parfois ovins), n'est courant que parmi les groupes socio-économiques les plus aisés, et les ménages possèdent rarement plus de cinq têtes. Une majorité des ménages élève cependant de petits animaux pouvant être gardés près des maisons, le plus souvent des poules ou autres volailles, mais là encore en nombre limité (de 2 poules en moyenne pour le groupe socio-économique le plus pauvre à 10 pour les plus aisés). Les activités d'élevage représentent donc davantage une épargne pouvant couvrir des dépenses occasionnelles qu'une source régulière de nourriture ou de revenus.

Bien qu'une amélioration de la situation sécuritaire ait été constatée depuis les années 2019 et 2020, les ménages de Kalémie et Nyunzu subissent encore les effets des conflits passés. Le manque d'intrants agricoles, l'insécurité, les perturbations climatiques et les maladies des cultures limitent la production et les rendements, même pendant l'année de référence. L'élevage a aussi souffert des déplacements liés aux conflits, et peine à se relancer malgré des initiatives récentes.

Carte 2 : Principaux marchés et routes commerciales, territoire de Kalémie



Carte 3 : Principaux marchés et routes commerciales, territoire de Nyunzu



Marchés

Les principaux centres de marchés locaux fréquentés par les populations vivant dans les territoires de Kalémie et Nyunzu et faisant partie de la zone de moyens d'existence étudiée sont situés à Kalémie centre, Lukuga, Tembwe et Nyemba (territoire de Kalémie), et Nyunzu centre, Lengwe, Lwizi, Kisengo et Ngoy (territoire de Nyunzu)¹.

La zone est reliée à l'extérieur à travers plusieurs axes commerciaux, facilitant les échanges entre Kalémie et des marchés majeurs comme Uvira, Lubumbashi et la Tanzanie. À l'échelle de la province, les principaux échanges de denrées ont lieu dans un sens entre Kabimba et Kalémie (farine de maïs) et Moba et Kalémie (maïs), Kabalo et Nyunzu (manioc, maïs, arachides), et Kongolo et Nyunzu (huile de palme, arachides), et dans l'autre entre les marchés locaux des territoires et Kalémie, puis Uvira (maïs,

manioc, arachides). À noter que le territoire de Nyunzu a longtemps fait partie des principaux marchés de production, alimentant d'autres territoires en transitant par le marché de Kalémie, mais est resté déficitaire depuis les conflits intercommunautaires.

De manière générale, l'accès aux marchés est limité par des distances importantes entre les centres commerciaux, des routes de mauvaise qualité (en particulier dans le territoire de Nyunzu) et l'insécurité persistant sur certains axes. L'accès aux routes s'améliore pendant la saison sèche (juin à septembre), mais se détériore pendant la saison des pluies.

Les denrées achetées au niveau des marchés locaux sont principalement les farines de maïs et de manioc, avec un pic de demande accompagné par des hausses de prix entre septembre et décembre, ce qui correspond à la période de soudure.

ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description de l'année de référence

Lors de l'étude des moyens d'existence des ménages, on a utilisé la méthodologie HEA, qui se réfère à une période définie, nommée "année de référence". Cette période permet de collecter les données auprès des répondants et de les comparer aux situations futures.

Dans le cadre de l'évaluation réalisée dans la CD-03, l'année de référence couverte correspond à la période de consommation allant de décembre 2021 à novembre 2022. Cette période a été définie en amont de la collecte de données, en lien avec des agents territoriaux, pour deux raisons principales : (i) la proximité temporelle de cette période avec la collecte de données permettait de limiter les risques d'imprécisions ; (ii) bien que la saison 2021-2022 ait été considérée comme inférieure à la moyenne pour ce qui est de la sécurité alimentaire des ménages, elle n'était pas considérée comme une « mauvaise saison », et donc restait pertinente pour servir de base de référence.

Chronologie des cinq années précédant l'évaluation

Pendant les groupes de discussion élargis réalisés au sein des communautés et réunissant chefs de localités et représentants de différentes couches de la population (femmes, jeunes, etc.), il a été demandé aux participants d'attribuer un score aux cinq années précédant l'enquête par rapport à leur performance saisonnière, comme repris ci-dessous :

-
- 1 Mauvaise saison pour la sécurité alimentaire (sécheresses, inondations, etc.)
 - 2 Saison inférieure à la normale pour la sécurité alimentaire des ménages
 - 3 Saison normale en ce qui concerne la sécurité alimentaire des ménages
 - 4 Bonne saison, supérieure à la normale pour la sécurité alimentaire des ménages
 - 5 Excellente saison pour la sécurité alimentaire (bons rendements, prix, etc.)

Les résultats de ces groupes de discussions élargis ont montré que la situation de la sécurité alimentaire était globalement considérée comme inférieure à la normale au cours des cinq années ayant précédé l'évaluation¹. La situation était particulièrement critique pendant les années antérieures à 2021, marquées par des conflits intercommunautaires ayant entraîné des mouvements de population et une baisse sensible de la production agricole. Une stabilisation de la situation sécuritaire a cependant été enregistrée dans les deux territoires à partir de l'année 2020, avec une amélioration de la sécurité alimentaire, malgré la persistance de difficultés chroniques

telles que des difficultés d'accès aux intrants agricoles, et la survenue de chocs ayant contribué à limiter la production agricole (mauvaises conditions pluviométriques, attaques de maladies et ennemis des cultures).

Le tableau ci-dessous résume les réponses recueillies lors des groupes de discussion communautaires élargis, et présente la moyenne des scores attribués aux cinq années précédant l'enquête dans les huit localités d'enquête.

Année	Score	Evènements critiques
Dec 21 - Nov 22	2	<ul style="list-style-type: none"> • Relative stabilité sécuritaire, malgré quelques incidents • Production inférieure à la moyenne en raison de variations pluviométriques et de maladies des cultures. • Saison inférieure à la moyenne en termes de sécurité alimentaire.
Dec 20 - Nov 21	2	<ul style="list-style-type: none"> • Apaisement des conflits intercommunautaires, avec mouvements de retour importants • Production inférieure à la moyenne en raison de variations pluviométriques et de maladies des cultures. • Saison inférieure à la moyenne en termes de sécurité alimentaire.
Dec 19 - Nov 20	1	<ul style="list-style-type: none"> • Situation sécuritaire instable, avec mouvements de population (déplacements et retours) dans les territoires de Kalémie et de Nyunzu liés aux conflits intercommunautaires.
Dec 18 - Nov 19	1	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de production agricole liée à la situation sécuritaire (ménages en déplacement sans accès aux champs) et aux maladies des cultures.
Dec 17 - Nov 18	1	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise saison pour la sécurité alimentaire des ménages.

Ce classement des dernières années est en ligne avec ce que montrent les données sur la production agricole récoltées au niveau des bureaux territoriaux de Kalémie et de Nyunzu¹. De 2019 à 2021, le nombre d'agriculteurs ayant planté du manioc a augmenté de 19% dans le territoire de Kalémie et a été multiplié par 5 dans le territoire de Nyunzu, tandis que le nombre d'agriculteurs ayant planté du maïs a augmenté de 56% dans le territoire de Kalémie, et a été multiplié par 6 dans le territoire de Nyunzu. De même, sur la même période, les productions globales de manioc et de maïs ont augmenté de 120% et 51%, à Kalémie et ont été multipliées par 3 et 4 à Nyunzu, respectivement. Ces chiffres montrent que la production agricole était largement en-deçà de la moyenne pendant les années de conflits intercommunautaires, en particulier dans le territoire de Nyunzu, avec un impact important pour la sécurité alimentaire des ménages.

RÉPARTITION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une des étapes essentielles d'une évaluation utilisant la méthodologie HEA consiste à effectuer une répartition des ménages selon leurs caractéristiques socio-économiques¹ et d'estimer le poids de chaque groupe (e.g. « très pauvre », « pauvre », « moyen », « plus aisé ») au sein de la population. Propres au contexte de chaque communauté, les critères de richesse pris en compte pour cette répartition sont identifiés avec les habitants des localités visitées pendant la collecte de données, en recherchant le consensus. Dans le cadre de cette évaluation, ce travail a été réalisé par les participants de groupes de discussions communautaires élargis regroupant chefs de village, notables, et représentants de différentes strates de la population (jeunes, femmes, etc.), et a servi de base à l'analyse des sources de nourriture, revenus et dépenses réalisées par la suite.

Dans les territoires de Kalémie et Nyunzu, la surface de terre possédée ou cultivée par un ménage et sa situation socio-économique apparaissent étroitement liées.

Les résultats des groupes de discussion communautaires réalisés au niveau des ménages (formulaire 4) ont montré que les ménages des catégories "pauvre" et "très pauvre" cultivaient typiquement des surfaces inférieures à 50 ares (0,5 hectares), avec un point médian à 35 ares chez les "pauvres" et 20 chez les "très pauvres", tandis que les ménages "moyens" et "plus aisés" cultivaient 90 ares et 150 ares, respectivement². En effet, l'agriculture étant la base de l'économie dans les deux territoires, les revenus des ménages dépendent plus ou moins directement de la taille de leurs champs. La surface cultivée est par ailleurs un indicateur de la capacité financière d'un ménage : quelle que soit la surface disponible, seuls les ménages ayant accès à des intrants agricoles (semences, outils aratoires, etc.) et pouvant mobiliser une main-d'oeuvre suffisante ont la capacité de cultiver des surfaces importantes. Avec un meilleur accès aux terres, les ménages les plus aisés cultivent aussi une plus grande variété de cultures, tandis que les ménages "pauvres" et "très pauvres" dépendent du travail journalier, leur production étant insuffisante pour couvrir l'ensemble de leurs besoins.

L'élevage de bétails ou animaux de ferme, bien que d'une importance moindre dans l'économie des ménages, constitue également un indicateur de richesse perceptible dans les deux territoires : même si les quatre catégories de ménages possédaient des animaux, seuls les ménages des catégories "moyen" et "plus aisé" élevaient des chèvres et plus de 3 volailles. Le nombre d'animaux par ménage restait cependant trop faible pour représenter une source de nourriture ou de revenus importante, y compris parmi les catégories les plus aisées, et la possibilité de vendre des animaux représentait davantage une stratégie d'épargne ou une assurance face aux chocs qu'un pilier de l'économie du ménage. Bien qu'inhérente à la zone, cette place restreinte de l'élevage dans l'économie des ménages a été accentuée par les conflits intercommunautaires : dans quatre des localités visitées, il a été mentionné que les activités d'élevage avaient diminué depuis les déplacements récents, ou encore que seul l'élevage de poules avait réellement persisté depuis les conflits.

La richesse des ménages dans la zone dépend donc essentiellement de leur accès à des actifs productifs, et notamment à la terre : les ménages les plus aisés vivent de leur propre production, tandis que **les ménages moins aisés dépendent principalement de leur travail pour obtenir un revenu ou de la nourriture.**



Un ménage "typique" de la zone cultivait une **surface de 0,5 ha**, élevait **1 chèvre et 6 volailles** et comprenait **7 membres**.



40% de ménages ont été catégorisés dans le groupe socio-économique **"pauvre"**, et **30%** dans la catégorie **"très pauvre"**.

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux concernant les critères de richesse et la répartition socio-économique dans la zone. Une estimation de la proportion des ménages comprise dans chaque groupe socio-économique y est fournie, ainsi que les caractéristiques d'un ménage typique de chaque groupe (nombre d'actifs productifs possédés, taille du ménage).

	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Plus aisés
	30%	40%	20%	10%
Proportion de la population répartie dans chaque groupe socio-économique				
Surface possédée (ha)	0,2	0,35	0,9	1,48
Surface cultivée (ha)	0,2	0,34	0,9	1,48
Chèvres	0	0	2	2
Poules	2	3	10	10
Canards	0	0	3	3
Moto ou vélo	Non	Non	Non	Oui
Taille du ménage	5	6	9	10

CALENDRIER SAISONNIER POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Le calendrier ci-dessous a été élaboré en triangulant les résultats des groupes de discussion communautaires élargis, des entretiens auprès de ménages, et les informations fournies par les services techniques de l'état au niveau des territoires.

	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov
Météorologie												
Saison pluvieuse			■	■	■	■					■	■
Saison sèche		■					■	■	■			
Agriculture												
Saison A	■	■							■	■	■	■
Saison B			■	■	■	■	■	■				
Cultures manioc, patates douces	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Préparation terre maïs, arachides, haricots		■							■	■		
Semis maïs, arachides, haricots			■							■	■	
Soins culturaux maïs, arachides, haricots	■		■	■	■	■				■	■	■
Récoltes maïs, arachides, haricots	■	■					■	■				
Pic de vente des récoltes							■	■	■	■		
Élevage												
Pic de vente d'animaux	■				■					■		■
Pic des épizooties	■			■	■					■	■	■
Calendrier des activités												
Travail journalier agricole : pré-récolte			■	■			■	■	■	■		
Travail journalier agricole : récolte	■	■				■	■					
Petit commerce	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Périodes de stress et de dépenses importantes												
Prix des denrées de base élevés	■										■	■
Augmentation achats aliments de base	■	■								■	■	■
Rentrée scolaire										■		
Périodes de célébration	■	■			■							
Pic des maladies humaines / Epidémies	■											■

Le calendrier de la zone CD-03 est rythmé par une longue saison pluvieuse s'étalant d'octobre à mai, s'interrompant au mois de janvier avec une brève diminution des pluies. L'absence de pluies abondantes étant propice à la préparation des terres et au labourage, les mois de janvier, juin, juillet et août sont particulièrement intenses sur le plan du travail agricole, avec des besoins en main-d'oeuvre importants. Le semis est effectué en février et septembre, avec la reprise des pluies, et la plupart des cultures sont récoltées trois mois après, entre décembre et février pour la saison A et entre juin et juillet pour la saison B - à l'exception du manioc qui pousse sur une période de minimum 12 mois, et est récolté tout au long de l'année. Les périodes de récolte sont à l'inverse moins intenses en termes de travail agricole, et les ménages pauvres doivent se tourner vers d'autres types de tâches (i.e. construction, transport de charge, collecte de bois) pendant les mois concernés.

Les ventes d'animaux (chèvres, volailles) connaissent une augmentation à l'arrivée des grandes célébrations, et entre septembre et novembre avec la période de soudure, de semis de nouvelles cultures et la rentrée scolaire - mois marqués par des besoins financiers importants. Cette période est également celle où la demande de denrées de base est la plus élevée, et où les prix atteignent leur maximum sur les marchés.

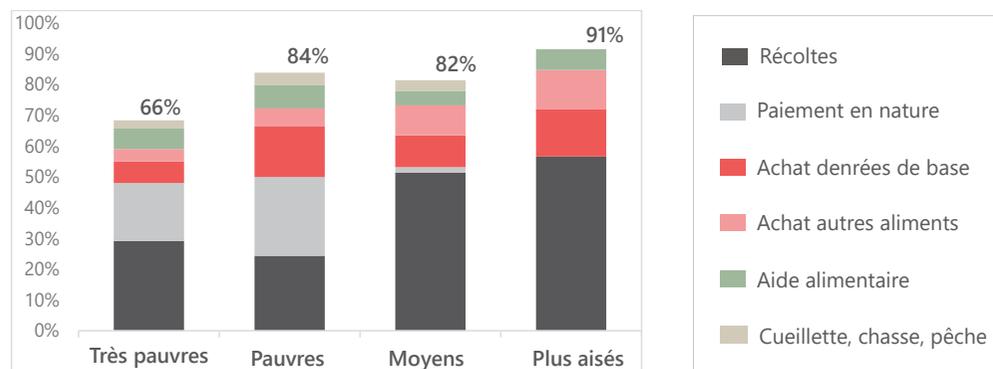
Les autres activités génératrices de revenus, comme la vente de bois et charbon et le petit commerce restent à peu près constants tout au long de l'année.

Enfin, une hausse des maladies humaines et des épizooties est typiquement observée à la fin de l'année (octobre à décembre), période la plus froide de l'année.

SOURCES DE NOURRITURE

Le graphique 1 ci-dessous présente une synthèse des sources de nourriture principales auxquelles les ménages ont eu recours pendant l'année de référence, pour les quatre groupes socio-économiques identifiés. Pour obtenir ces données, il a été demandé à des ménages « typiques » de chaque groupe socio-économique de quantifier l'ensemble de leurs sources de nourriture, comme leur production agricole, leurs achats, les paiements en nature reçus, etc. sur une période prédéfinie de 12 mois appelée année de référence (voir "ANNÉE DE RÉFÉRENCE", page 4). Les proportions indiquées correspondent donc à la part des besoins annuels du ménage remplie par chaque source sur cette période, en se basant sur un standard de 2100 kcal par personne par jour.

Graphique 1 : Sources de nourriture principales des ménages, en pourcentage des besoins énergétiques annuels remplis (pour 2100 kcal par personne par jour), comme rapporté par les IC dans chaque groupe socio-économique.



Quel que soit le groupe socio-économique, la production agricole représentait la première source de nourriture pendant l'année de référence. Cependant, alors que les ménages "moyens" et "plus aisés" étaient parvenus à remplir plus de 50% de leurs besoins alimentaires à partir de leurs propres récoltes (maïs, manioc et arachides en particulier), cette source ne permettait de couvrir que 25% des besoins énergétiques des groupes moins aisés¹. En effet, les ménages "pauvres" et "très pauvres" cultivant de petites surfaces (voir "RÉPARTITION SOCIO-ÉCONOMIQUE", page 5), leurs ressources alimentaires reposaient presque autant sur les paiements en nature obtenus grâce au travail journalier réalisé pour des ménages plus aisés (sarclage, labour, semis, défrichage, découpage de bois, etc.) que sur leur propre production : pendant l'année de référence, 23% des besoins des groupes "pauvres" et "très pauvres" ont été couverts par des paiements reçus en nature¹, qui consistaient généralement en de la farine de manioc, de maïs ou parfois à d'autres denrées comme l'huile de palme ou les haricots. De manière générale, l'agriculture pratiquée dans la zone était destinée à la consommation, et les cultures vivrières comme le manioc, le maïs et la patate.

douce étaient majoritaires. Les arachides et les haricots, les cultures ayant la valeur la plus élevée de la zone, restaient plus minoritaires et étaient davantage cultivées par les ménages "moyens et riches". À l'inverse, la récolte de feuilles (feuilles de manioc, amarantes, etc.) concernait surtout les ménages "pauvres" et "très pauvres", et était souvent destinée à la consommation du ménage.

Tableau : Rendement moyen des cultures principales pendant l'année de référence comme rapporté par les IC dans chaque groupe socio-économique.

	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Plus aisés	Moyenne ¹
Tubercules	198 kg	331 kg	1137 kg	1455 kg	564 kg
Maïs	178 kg	206 kg	688 kg	1131 kg	387 kg
Légumineuses et graines	79 kg	50 kg	237 kg	290 kg	120 kg
Feuilles	447 kg	76 kg	0 kg	0 kg	165 kg

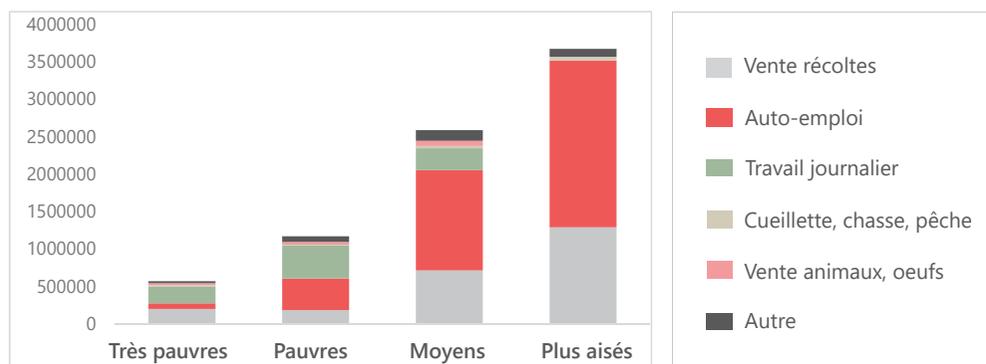
L'achat de nourriture faisait également partie des sources principales de nourriture pour l'ensemble des groupes socio-économiques, et représentait environ 19% des apports énergétiques des ménages pendant l'année de référence, même si la nature des achats différait. À titre d'illustration, les ménages du groupe "très pauvre" n'avaient généralement acheté que trois types d'aliments : de la farine de manioc (4% de leurs apports énergétiques), aliment de base le moins cher, ainsi que de la farine de maïs (3%) et de l'huile de palme (4%). À l'inverse, plus les ménages étaient riches, moins les achats de manioc étaient importants, et plus l'achat de farine de maïs, d'huile, et d'aliments plus divers tels que les haricots et le poisson étaient fréquents. D'ailleurs, tandis que l'apport énergétique représenté par l'achat d'aliments de base (maïs, manioc) ne différait pas sensiblement selon le groupe socio-économique (12%), l'achat d'autres aliments (huile, haricots, poisson, etc.) ne représentait que 5% des apports des "pauvres et très pauvres", contre 11% chez les "moyens et plus aisés"¹.

En ce qui concerne les autres sources de nourriture, l'assistance alimentaire a permis de remplir en moyenne 7% des besoins alimentaires des ménages, sans distinction notable selon leur niveau de richesse. La cueillette, la chasse et la pêche permettait de couvrir en moyenne 3% des besoins énergétiques des ménages, et ne concernait pas le groupe le plus aisé. Il s'agissait le plus souvent de cueillette de champignons, de la chasse (antilopes, phacochères, etc.) ou du ramassage d'escargots. Enfin, les produits d'élevage ne faisant pas partie des sources stables de revenus ou de nourriture dans la zone (voir "RÉPARTITION SOCIO-ÉCONOMIQUE", page 5), ils représentaient moins d'un pourcent des apports énergétiques des ménages.

SOURCES DE REVENUS (FINANCIERS)

Les résultats ont révélé des écarts importants de revenus avec, d'un côté, les ménages des deux groupes les plus pauvres, dont les ressources étaient de 200 à 800 USD pendant l'année de référence, et de l'autre les ménages des deux groupes les plus riches, qui ont gagné entre 950 à 1800 USD. En effet, les revenus en espèces moyens des ménages du groupe « plus aisé » et « moyen » étaient respectivement sept fois et cinq fois supérieurs à ceux du groupe « très pauvre », et trois à deux fois supérieurs à ceux du groupe « pauvre ».

Graphique 2 : Revenus obtenus pendant l'année de référence en francs congolais (FC²), comme rapporté par les IC pour chaque groupe socio-économique.

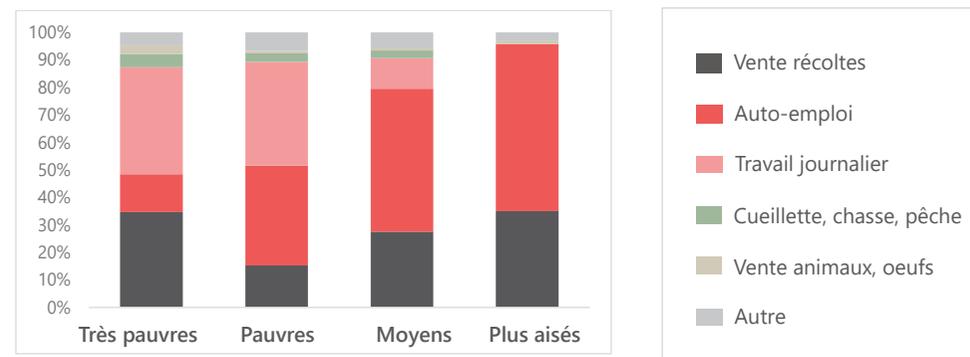


Ces différences ne s'arrêtaient pas aux montants perçus : les résultats des groupes de discussion effectués auprès des ménages (F-4) ont montré des différences fondamentales entre les sources de revenus en espèces des ménages des quatre groupes socio-économiques, avec une **distinction marquée entre les deux groupes les plus pauvres et les deux groupes les plus aisés** : alors que les groupes "moyen" et "plus aisé" avaient tendance à générer presque la totalité de leurs revenus à travers des activités indépendantes (i.e. production agricole, auto-emploi), une part importante des revenus des groupes "pauvre" et "très pauvre" semblait provenir du travail pour d'autres ménages plus aisés (i.e. travail journalier agricole, etc.).

Ces différences peuvent être constatées sur le Graphique 3, qui fournit une image claire de la répartition des sources de revenus pour chaque groupe socio-économique pendant l'année de référence. Pendant cette période, la source la plus importante de revenus financiers des ménages des catégories "pauvre" et "très pauvre" était le travail agricole local, souvent payé à la journée ou à la tâche, qui représentait respectivement 38% et 43% de leurs revenus. À noter que ces chiffres ne reflètent pas le travail payé en nature, qui représente une bonne partie des travaux agricoles journaliers (voir "SOURCES DE NOURRITURE", page 7).

Cette source de revenus était suivie par la vente de la production agricole et l'auto-emploi, qui consistait en majorité à la vente de charbon et bois de chauffe. Enfin, bien que représentant des sommes modestes, la vente d'animaux de ferme et de produits de cueillette, chasse et pêche constituait une source de revenus proportionnellement plus importante pour les ménages pauvres et très pauvres, qui avaient recours à ces stratégies en cas de chocs ou en période de soudure. Par contraste, les ménages plus aisés et moyens ont obtenu plus de la moitié de leurs revenus à travers l'auto-emploi, plus précisément le petit commerce (i.e. revente de produits achetés dans les centres urbains ou marchés centraux), la vente de bois de chauffe ou charbon, le transport (i.e. moto) ou encore la production d'alcool local. La vente de récoltes a également constitué une source de revenus importante pour ces groupes, en particulier la vente de maïs, manioc et arachides.

Graphique 3 : Sources des revenus obtenus pendant l'année de référence, comme rapporté par les IC pour chaque groupe socio-économique.

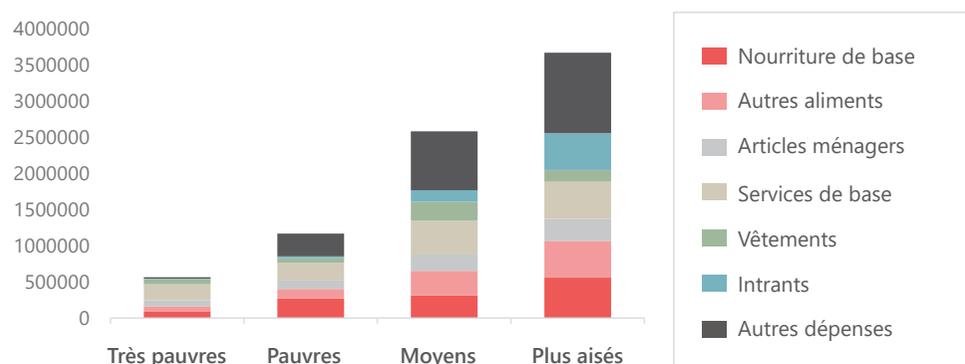


Ces disparités peuvent en partie être expliquées par des difficultés d'accès aux intrants agricoles et actifs productifs pour les ménages les moins aisés, qui constituent un frein à la production agricole et au développement d'activités génératrices de revenus. Pendant les entretiens effectués au niveau communautaire (F-3), le manque d'intrants agricoles (et en particulier de semences) était d'ailleurs la contrainte d'accès aux facteurs de production la plus citée, limitant les capacités des ménages n'y ayant pas ou peu accès à cultiver de grandes surfaces. Par ailleurs, l'ensemble des ménages avaient accès à la terre, mais seuls les ménages les plus aisés avaient accès à de grandes surfaces. Enfin, la pratique du petit commerce, les métiers indépendants (i.e. transport, couture, construction, vente de braises, etc.) et l'agriculture de rente concernaient davantage les ménages des groupes moyen et riche, qui étaient plus susceptibles de posséder des actifs tels qu'un moyen de transport (voir "RÉPARTITION SOCIO-ÉCONOMIQUE", page 5) et d'avoir accès à une main-d'œuvre suffisante.

SCHÉMAS DE DÉPENSES

De la même manière que pour les revenus en espèce, les résultats des entretiens avec les ménages (F-4) montrent que les dépenses des ménages augmentent sensiblement avec le niveau de richesse : les ménages du groupe le plus aisé ont dépensé en moyenne cinq fois plus d'argent que ceux du groupe le plus pauvre pendant l'année de référence. D'ailleurs, les montants dépensés semblent s'accroître dans presque toutes les catégories lorsque l'on passe d'un groupe socio-économique moins aisé à un groupe plus aisé, y compris en ce qui concerne la nourriture de base (maïs et manioc), les autres aliments (haricots, arachides, huile, poisson sec, sucre), les articles ménagers (savon, condiments, éclairage, ustensiles, marmites), les intrants (semences, pesticides, main d'œuvre agricole, location de terres), les services de base (santé, éducation), et les autres dépenses (remboursement de dettes, transport, crédits téléphoniques, fêtes).

Graphique 4 : Dépenses effectuées pendant l'année de référence en francs congolais (FC²), comme rapporté par les IC pour chaque groupe socio-économique.

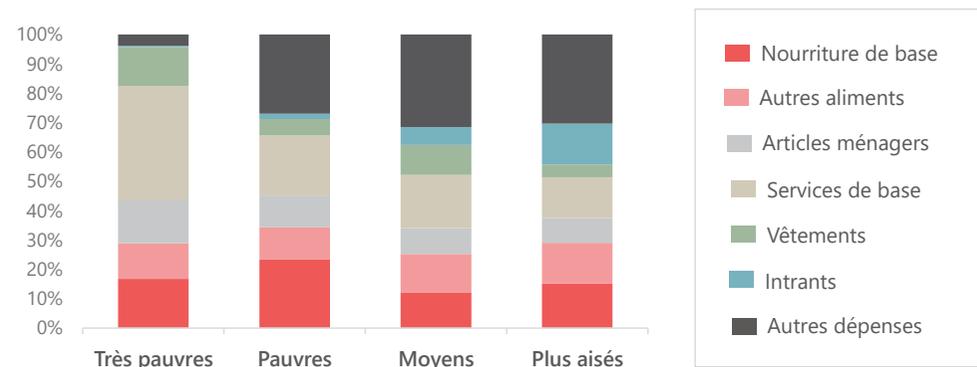


Cependant, l'analyse de la répartition des dépenses effectuées (graphique 5) a permis de mettre en évidence des différences fondamentales entre les schémas de moyens d'existence des deux catégories les plus pauvres et les deux catégories les moins pauvres, au-delà des variations dans les montants dépensés. Entre autres, **les dépenses essentielles (nourriture et services de base) représentaient une part beaucoup plus importante des dépenses chez les ménages plus pauvres**, même si cela représentait des sommes plus modestes : pendant l'année de référence, les ménages des catégories "pauvre" et "très pauvre" ont consacré en moyenne 30% de leurs dépenses à l'éducation et la santé et 21% à la nourriture de base, contre 17% et 13% chez les ménages "moyens" et "plus aisés". À l'inverse, les autres dépenses comme le transport, la communication ou les célébrations, considérées comme moins essentielles, étaient la première catégorie de dépense chez ces derniers (30% des dépenses).

Une autre différence frappante entre les groupes socio-économiques était le niveau de dépenses dans les intrants productifs, comme les semences, les outils aratoires, la location de terres ou la main d'œuvre. En effet, les dépenses en intrants (main d'œuvre agricole en particulier) représentaient environ 9% du total des dépenses en espèces des ménages moyens et plus aisés pendant l'année de référence, contre seulement 1% chez les "pauvres et très pauvres".

Ces disparités découlent d'une incapacité des ménages "pauvres" à consacrer des ressources financières à des dépenses autres que l'alimentation et les produits de première nécessité, dans un contexte où ils font face à des difficultés pour subvenir à leurs besoins de base. En effet, les ménages "pauvres et très pauvres" cultivant de petites surfaces (0,29 hectares en moyenne en 2021-2022), leurs rendements ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de leurs besoins, les rendant davantage dépendants des marchés et des paiements en nature que les groupes plus aisés. D'ailleurs, pendant l'année de référence, un tiers de leurs dépenses ont été consacrées à l'achat d'aliments, notamment la farine de maïs, la farine de manioc, l'huile et dans une moindre mesure le poisson séché. À noter que les ménages de la catégorie « très pauvre » ont consacré une part plus importante de leur budget alimentaire en farine de manioc, aliment moins cher mais souvent moins préféré. En ce qui concerne les achats d'articles ménagers, ils s'agissaient, pour les ménages pauvres et très pauvres, presque exclusivement de produits de première nécessité comme le savon, le sel et l'éclairage (i.e. lampes torches et piles). Enfin, bien qu'ils aient alloué une plus grande part de leur budget aux services essentiels comme la santé et l'éducation que les ménages moyens et plus aisés, cela ne correspondait qu'à la moitié du montant dépensé dans ce domaine par ces derniers – qui ont plus d'enfants à scolariser, et surtout ont la possibilité d'envisager une scolarisation longue et d'accéder à soins plus coûteux et/ou plus éloignés.

Graphique 5 : Répartition des dépenses effectuées pendant l'année de référence, comme rapporté par les IC pour chaque groupe socio-économique.



RISQUES ET ALÉAS

Pendant les entretiens réalisés avec les inspecteurs de l'agriculture, de l'économie et de l'élevage et de la pêche au niveau des territoires (F-1), et avec des représentants de différentes couches de la population au niveau communautaire (F-3), il a été demandé aux participants de parler des événements des dernières années et des aléas touchant régulièrement le territoire ou la localité. Les résultats de ces entretiens ont montré que les habitants de la zone étaient affectés par quatre risques chroniques principaux :

- La **pourriture du manioc et autres maladies ou pestes des cultures** (mozaïque du manioc, rosette d'arachide, chenilles légionnaires d'automne attaquant le maïs) ont été rapportées comme un facteur majeur de la baisse de la production dans la totalité des localités visitées, à la fois pour l'année 2021-2022 et l'année 2020-2021.
- Des **perturbations climatiques fréquentes** ont également été rapportées par les participants des groupes de discussion communautaires élargis dans la plupart des localités visitées, que ce soit à Kalémie ou à Nyunzu. En effet, les habitants décrivaient souvent l'impact négatif qu'avaient eu des pluies excessives, vents forts et/ou sécheresse sur leur production agricole. En particulier, l'enchaînement successif de sécheresses (pluies tardives) et de pluies excessives entraînant des inondations à l'entrée de la saison B semble avoir été enregistré de plus en plus fréquemment ces dernières années - entraînant des baisses de production importantes (destruction des semis).
- La présence de **maladies des bétails et animaux de ferme** a également été rapportée dans certains villages, et par les agents territoriaux, à Kalémie et à Nyunzu. Il s'agissait principalement de la pseudopeste aviaire (*Newcastle*), maladie touchant les volailles, et de la peste porcine.
- **L'insécurité liée aux conflits intercommunautaires** faisait également partie des risques chroniques affectant les moyens d'existence des populations des territoires de Kalémie et de Nyunzu. Au cours des cinq années ayant précédé l'évaluation, les déplacements liés aux conflits intercommunautaires ont directement affecté la production agricole et les activités génératrices de revenus des ménages. Bien que les conflits se soient atténués, l'insécurité persistant sur certains axes des deux territoires continue de perturber les moyens d'existence, en limitant notamment l'accès aux surfaces cultivables.

Par ailleurs, bien qu'ils n'aient pas été qualifiés de risques chroniques, d'autres aléas récents font partie des risques à surveiller. La présence de ravageurs des cultures a eu un impact négatif sur les récoltes dans certaines localités pendant l'année de référence (chenilles, babouins, oiseaux, porcs sauvages, chats sauvages). Par ailleurs, des **hausse brutales de prix** ont été rapportées par les autorités territoriales de Nyunzu et dans plusieurs localités du territoire, en raison d'une baisse de la disponibilité de produits alimentaires de base et d'articles de première nécessité, en particulier pour l'année de référence.

STRATÉGIES DE RÉPONSE

Réponse humanitaire

En termes d'assistance humanitaire, les autorités territoriales ont rapporté que des projets d'aide alimentaire (vivres, cash et foires) avaient été mis en œuvre en 2021-2022 et 2020-2021, et qu'un appui aux activités agricoles et d'élevage avait été apporté en 2020-2021 (distribution de semences améliorées et autres intrants, et de géniteurs caprins) même s'il est resté minoritaire l'année suivante.

Stratégies d'adaptation des ménages

Lors des groupes de discussion communautaires (F-3) mais aussi les entretiens réalisés avec les ménages de différents groupes socio-économiques (F-4), il a été demandé aux participants de décrire les stratégies d'adaptation des ménages en cas de difficultés ou lors de mauvaises années. La stratégie la plus évoquée lors des entretiens avec les ménages était la **réduction de certaines dépenses alimentaires**, et notamment les dépenses d'huile : cette stratégie a été évoquée parmi les groupes "très pauvres, pauvres et moyens" dans la majorité des localités. La réduction des achats de sucre, viande, poisson et sel a également été mentionnée dans certains groupes. Par ailleurs, la **réduction des dépenses non alimentaire non-essentiels** telles que la communication, le transport, les habits, les célébrations ou les intrants agricoles ont été mentionné par une majorité des groupes "pauvres, moyens et plus aisés". La réduction des dépenses liées à l'éducation a également été évoquée par deux groupes, parmi les "pauvres et les moyens". Enfin, bien que non mentionnés lors des entretiens avec les ménages, la recherche de davantage de travail journalier (dans la localité et en dehors) et l'emprunt d'argent ont été rapportés comme faisant partie des stratégies principales des ménages pendant les entretiens communautaires.

Le tableau ci-dessous reprend les stratégies les plus évoquées par les ménages, avec leur niveau de sévérité selon les définitions de l'IPC (*Integrated Phase Classification*) :

Stratégie	Phase IPC de la stratégie
Manger des aliments moins préférés ou moins chers	Stress
Réduction d'autres dépenses (communication, transport, habits, etc.)	Stress
Réduction de dépenses non-alimentaires essentielles (éducation, etc.)	Crise
Emprunt d'argent ou de nourriture	Stress
Effectuer davantage de travail journalier, y compris hors de la localité	Stress

PARAMÈTRES CLÉS POUR LE SUIVI

Indicateurs de suivi de la situation de la sécurité alimentaire

Les indicateurs listés dans le tableau ci-dessous sont des sources de nourriture et de revenus qui contribuent de manière significative à l'économie des ménages dans les territoires de Kalémie et de Nyunzu (zone CD-03 "Savane surplus de maïs"). Ces paramètres clés doivent être surveillés afin d'indiquer les pertes ou les gains potentiels pour l'économie des ménages locaux, soit à travers des systèmes de surveillance continue, soit par des évaluations périodiques.

Domaine	Quantité	Prix	Autre
Cultures	Quantité produite (Manioc, maïs, patate douce, arachide, haricots, fruits & légumes)	Prix producteur (Manioc, maïs, patate douce, arachide, haricots)	Pluviométrie Prévalence des maladies des cultures et animaux ravageurs Déplacements, insécurité
Elevage	Taille du troupeau ou effectif (Volailles, caprins)	Prix producteur (Volailles, caprins)	Prévalence des maladies d'élevage Prévalence de vols
Autres sources de nourriture ou de revenus	Quantité produite (Charbon et bois de chauffe) Demande (Travail journalier pré-récolte, travail journalier pour la récolte)	Prix d'achat (Charbon et bois de chauffe) Salaire journalier (Travail journalier pré-récolte, travail journalier pour la récolte)	Disponibilité des denrées sur les marchés
Dépenses		Prix consommateur (Farine de manioc, farine de maïs)	

Recommandations programmatiques

Les suggestions pour le développement de la zone à court et moyen termes listées ci-dessous sont issues des recommandations formulées par les membres des communautés dans le cadre des groupes de discussion réalisés avec les ménages répartis par groupes socio-économiques (F-4) :

- Appui en cash pour le développement d'activités génératrices de revenus (AGR)
- Appui en intrants (semences et outils aratoires)
- Appui en élevage
- Appui en eau potable (construction de points d'eau)

Les besoins les plus fréquemment exprimés ne différaient pas sensiblement selon le groupe socio-économique. Cependant, les groupes les plus pauvres ont également formulé des besoins en vivres, articles ménagers essentiels et abris, tandis que les ménages plus aisés recommandaient la construction d'écoles et de centres de santé, et la mise en place de moulins pour soutenir la transformation des produits agricoles.

Par ailleurs, au regard des difficultés chroniques et risques constatés dans les territoires de Kalémie et de Nyunzu, des interventions à plus long terme apparaissent souhaitables dans les domaines du soutien au développement agricole (i.e. distribution de semences améliorées et renforcement de capacités), à la transformation des produits agricoles et à la commercialisation des produits (i.e. construction de moulins, de marchés, amélioration des routes de desserte agricole), et au développement des services vétérinaires dans la zone (i.e. disponibilité de médicaments, présence de vétérinaires).

À noter qu'avant toute mise en oeuvre, ces recommandations nécessitent une analyse plus détaillée de la faisabilité et de leur impact potentiel.

A PROPOS DE REACH

REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information visant à renforcer la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données quantitatives et qualitatives dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. REACH utilise des méthodologies basées sur la collecte et l'analyse approfondie de données, et l'ensemble de ses activités sont menées à travers les mécanismes inter-agences de coordination humanitaire. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles

NOTE METHODOLOGIQUE

Approche :

La collecte de données a eu lieu du 9 au 24 février, à quatre niveaux : au total, 2 entretiens qualitatifs ont été réalisés au niveau des territoires (formulaire F-1), 2 au niveau des marchés (F-2), 8 au niveau communautaire (F-3), et 31 au niveau des ménages, avec des participants choisis en fonction de leur connaissance, rôle et la période vécue dans la localité ; répartis par groupes socio-économiques (F-4). Les entretiens F-3 et F-4 ont été réalisés dans 8 localités considérées comme "typiques" de la zone et sélectionnées en lien avec des experts du territoire.

Les données ont été collectées sur papier à partir de formulaires standards, puis entrés dans un tableau de stockage de données de référence (BSS). Elles ont ensuite fait l'objet d'une analyse conjointe rassemblant différents membres de l'équipe d'enquête, qui visait à éliminer les valeurs aberrantes et non plausibles et contextualiser les résultats. La base de données a ensuite été revue par FEWS NET, afin de s'assurer que les standards méthodologiques aient été respectés.

Limites :

Des difficultés ont été rencontrées pendant la collecte de données, ce qui a pu avoir un impact sur les résultats obtenus :

- En raison de contraintes d'accès (logistiques et sécuritaires), certains axes n'ont pas été pris en compte pour la sélection des localités d'enquête. Ces localités ayant été exclues sur la base de leur accessibilité, elles sont susceptibles de présenter des réalités spécifiques non prises en compte dans les résultats.
- La consommation alimentaire des ménages pendant l'année de référence a été partiellement capturée, surtout dans les premières localités d'enquête (Lwanika, Pontien, Muyombo). L'équipe d'enquête a eu du mal à obtenir des informations complètes, notamment sur la consommation sur champ et les produits sauvages. De plus, les enquêteurs n'ont pas enregistré les récoltes de la "petite saison" lors de certains entretiens, ce qui a pu sous-estimer la production agricole.
- La sélection des participants pour groupes de discussion avec les ménages (F-4) s'est avérée imparfaite dans certaines localités d'enquête, avec des participants placés dans des groupes ne correspondant pas à leur situation socio-économique. Bien que des ajustements aient été effectués avant de démarrer les entretiens et que ces difficultés aient été documentées et prises en compte lors de l'analyse, elles ont pu entraîner de légers biais sur les résultats.
- Les graphiques ont été produits sur la base de 31 entretiens qualitatifs; les données ont été obtenues à partir des estimations des revenus et des dépenses des ménages interrogés par groupe socio-économique. Il faut noter que les résultats, comme souligné dans l'approche méthodologique, sont indicatifs.

NOTES DE FIN

PAGE 1

¹ [IPC | Democratic Republic of Congo: Acute Food Insecurity and Acute Malnutrition Situation July 2022 - June 2023](#). Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) est un ensemble d'outils d'analyse et de processus permettant d'analyser et de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire.

² Une Zone de Moyens d'Existence (ZME) est une région dans laquelle la population partage globalement les mêmes moyens d'existence, c'est à dire des zones avec des systèmes de production et conditions de commerce et d'échange relativement homogènes. Un exercice national de zonage des moyens d'existence a été réalisé en 2015 par le Comité national d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC/RDC), avec le soutien de la SADC, CARDNO et FEWS NET, à l'issue duquel 34 ZME ont été identifiées à l'échelle du pays.

³ ZME comprenant une partie du Tanganyika, du Haut-Katanga et du Haut-Lomami. La ZME CD-03 a été sélectionnée pour cette évaluation en lien avec le Comité Technique HEA, en raison de son importance stratégique pour la réponse et des besoins en information identifiés. Compte tenu de la taille importante de la ZME CD-03, seuls les territoires de Kalémie et de Nyunzu ont pu être couverts par cette étude.

PAGE 2

¹ Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'évaluation rapide recommandée par le FEG pour les baseline HEA, consulter le [guide du praticien AEM](#).

² [Consolidated report on the livelihood zones of the DRC](#), December 2016

³ 10% correspond à la moyenne des proportions de population faisant partie du groupe socio-économique le plus favorisé ("plus aisé") indiquées dans les différents villages visités. Ce chiffre n'est pas représentatif sur le plan statistique.

⁴ Périodes de production allant respectivement d'août à janvier et de février à juillet (voir page 6).

PAGE 3

¹ Données issues des entretiens réalisés au niveau des territoires de Kalémie et Nyunzu, avec les administrateurs du territoire et les services techniques pertinents (agriculture, pêche et élevage, économie).

PAGE 4

¹ Résultats basés sur la perception des répondants. Une année "normale" en termes de sécurité alimentaire est une année considérée comme étant dans la moyenne en ce qui concerne la production agricole, l'accès à la nourriture, etc.

² Données provenant des rapports annuels sur la production agricole fournies par les inspections territoriales des territoires de Kalémie et de Nyunzu, pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

PAGE 5

¹ Caractéristiques communes en ce qui concerne notamment leurs propriétés foncières, leur bétail, leur capital, leur éducation, leurs compétences, l'accès à la main d'œuvre et/ou leur capital social.

² Pour chaque groupe socio-économique, une fourchette de valeurs a été établie sur la base des résultats des GDC dans les huit localités, en excluant les valeurs extrêmes ou "non typiques" pour la zone. Le point médian correspond à la valeur centrale de cette fourchette.

PAGES 6-7-8

¹ Les moyennes concernant plusieurs groupes socio-économiques ont été calculées en prenant en compte le poids démographique estimé pour chaque groupe, soit 30% pour les très pauvres, 40% pour les pauvres, 20% pour les moyens et 10% pour les plus aisés.